

ÉGALITÉ,
UNE AMBITION COMMUNE

ÉDUCATION

ESPACES PUBLICS

SPORT

Extraagence.com©



ATELIER DE L'ÉGALITÉ
VILLE ET ESPACES PUBLICS
MARDI 24 JANVIER 2017
PALAIS DU TRAVAIL
40 PARTICIPANT-E-S

LANCEMENT

Durée : 5 – 10 minutes

Ouverture par Jean-Paul Bret, maire de Villeurbanne

>Rappeler l'action spécifique engagée sur l'égalité femmes-hommes dans ce nouveau mandat et les différents enjeux de l'égalité femmes-hommes sur la thématique de l'éducation.

« Mesdames et messieurs, j'ai plaisir à vous accueillir au Palais du travail pour ce deuxième atelier de l'égalité. Le premier s'est déroulé samedi matin dernier sur le thème de l'éducation.

J'adresse un salut particulier aux élus présents, Agnès Thouvenot, adjointe en charge de la lutte contre les discriminations et l'égalité femmes-hommes – qui a piloté l'organisation de cette série d'ateliers – ainsi que Richard Llung, adjoint à l'urbanisme, Didier Vullierme, adjoint à la sécurité, aux déplacements et à la voirie, Anne Reveyrand, adjointe au développement durable et à la nature en ville, tous les trois directement concernés par le thème de cet atelier – j'y reviendrai.

Avec ce nouveau mandat, nous avons initié une action spécifique sur l'égalité femmes-hommes qui s'est pour beaucoup appuyée sur notre expérience de 15 ans en matière de lutte contre les discriminations.

Cela s'est concrétisé d'une part par une délégation d'adjointe, et d'autre part, par la signature de La charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale.

Cette signature s'est accompagnée d'un plan d'actions sur 4 ans, avec des actions concernant l'ensemble de nos politiques publiques, et relevant aussi bien de nos responsabilités en tant qu'employeur – afin d'agir d'abord sur nos propres pratiques et auprès de nos agents – que d'actions de sensibilisation en direction des habitantes et des habitants.

Les ateliers que nous organisons s'inscrivent directement dans cette démarche. Ils ont pour objectifs :

- De co-construire une culture commune de l'égalité sur le territoire : l'égalité ne se décrète pas mais se construit.
- Et très concrètement, d'inventer ensemble des actions et des façons de faire, adaptées aux préoccupations et aux priorités des habitants et des habitantes qui feront progresser l'égalité demain.

Pour chacun des trois ateliers – le prochain et dernier de cette série aura lieu mardi prochain sur le sport - nous avons choisi des thématiques identifiées comme prioritaires, relevant directement de nos compétences – et sur lesquelles nous pourrions donc agir vite et concrètement.

Agir sur la conception de la ville et des espaces publics n'est pas ce qui nous vient spontanément à l'esprit lorsque l'on parle de faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes. Des thèmes plus « traditionnels » comme l'éducation des filles et des garçons, l'accès des femmes aux postes à responsabilités ou aux instances de pouvoirs sont quelques-uns des enjeux d'égalité aujourd'hui plutôt bien identifiés dans le débat public. C'est moins le cas des problématiques liées à l'égal accès des femmes et des hommes à l'espace urbain.

Il s'agit d'un thème assez nouveau, que de récentes études ont permis de faire émerger en montrant que, dans leur structure même, les villes sont inégalitaires pour les femmes. Que là où elles ne font que traverser l'espace, les hommes eux, l'occupent. Que l'éclairage, le mobilier urbain, l'aménagement d'un jardin, la desserte en transport en commun... ont des impacts sur les comportements, le sentiment de bien-être et l'appropriation par chacune et chacun des lieux publics.

C'est une dimension que nous commençons nous-mêmes à intégrer dans nos politiques d'aménagement. Il est important de préciser – pour cadrer l'atelier et les propositions que vous serez amenés à formuler – que l'espace urbain est une « zone de compétences partagées » entre la Ville, la Métropole, le Sytral pour les transports.

Si l'aménagement des parcs, des jardins, de l'éclairage public, relève directement et pleinement de nos compétences, l'aménagement des rues et des places relève par exemple de la Métropole. Ce qui signifie pas la Ville ne peut rien faire – puisque le travail s'effectue en partenariat – mais ce qui signifie que la Ville, seule, ne peut pas tout faire, et qu'elle doit convaincre et être force de proposition auprès des autres partenaires.

Ces précisions étant faites, je vous souhaite à toutes et tous un bon travail, et je vous remercie de nouveau pour votre participation et votre mobilisation. »

Intervention de Sébastien Hovart

- Explication du déroulement de l'atelier : un temps de débat, un temps de travail en groupe pour élaborer collectivement des pistes d'actions, un temps d'échange avec les élu·e·s, technicien·ne·s sur l'efficacité et la faisabilité des actions proposées, un temps d'affinement des propositions et un temps final de présentation et d'évaluation des propositions.
- Présentation de Léah Touitou et Benjamin Jurdic, illustratrice et illustrateur qui modéliseront en dessin les propositions des groupes de travail.

TEMPS 1 : DÉBAT MOUVANT

Le débat mouvant est animé par Sébastien Hovart et Elise Vinet. A partir d'une ou plusieurs questions clivantes sur le sujet, chacun·e prend position dans l'espace et échange sur les enjeux centraux de la thématique.

Une première question générale, commune à tous les ateliers, est posée :

Sur l'égalité femmes hommes actuellement en France diriez-vous que ça s'améliore ou que ça se dégrade ?

Réactions à chaud :

Une participante : « *On en parle de plus en plus de l'égalité femmes-hommes dans les médias, mais les choses ne bougent pas* ».

Une participante : « *Plus on vieillit, moins on est embêtée* ».

Suit la question spécifique sur les espaces publics :

Les espaces publics (rues, places, jardins, transports en commun...), vous les fréquentez :

- Beaucoup / peu
- vous vous y sentez bien/pas bien
- Surtout le jour/surtout la nuit

Réactions à chaud :

Une participante : « *Passé une certaine heure, notamment dans les transports en commun, les femmes ne se sentent pas rassurées. Par conséquent, elles ne sortent pas et quand elles cheminent, elles passent leur temps à se rassurer dans leur tête* ».

TEMPS 2 : ELABORATION DE PROPOSITIONS EN GROUPES DE TRAVAIL

Durée : 30 min

Les participant-e-s sont invité-e-s à se constituer en groupe de travail en s'installant autour des différentes tables. Une sous-thématique – sous forme de question – établie préalablement est distribuée aux groupes de travail. Le groupe peut faire évoluer la proposition.

Chaque groupe est encouragé à fonctionner en trois temps (distribution du guide d'animation et du plan d'actions) :

- Echanges sur le vécu sur ce sujet
- Pistes d'action et de questionnement
- Choix d'un sujet commun avec éventuellement un ou des pistes d'actions.

Les élu-e-s, technicien-ne-s et animateur-trice circulent dans les groupes pour relancer, apporter des éclairages, redonner les consignes et aider à aboutir à une proposition. Le et la dessinateur-trice circulent dans les groupes également pour prendre connaissance des différentes pistes d'actions envisagées et travailler sur leurs dessins, des premières esquisses.

A 5 minutes de la fin, Sébastien Hovart et Elise Vinet amènent chaque groupe à écrire sa proposition sur un panneau en carton plume. Les cartons plumes sont récupérés dans chaque groupe et sont alignés pour être visibles de toutes et tous. Sébastien rappelle la question et Elise lit la proposition en demandant des compléments d'information au groupe en question si besoin.

Groupe 1 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour favoriser l'égalité présence et l'égal bien-être des femmes et des hommes dans l'espace publics en modifiant le mobilier urbain (bancs, tables, autres mobiliers...) ?

Proposition :

- Installation d'un plus grand nombre de toilettes publiques propres et gratuites accessibles à tous les genres.

Groupe 2 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour favoriser l'égalité présence et l'égal bien-être des femmes et des hommes sur les places ?

Proposition :

- Améliorer ou créer des équipements (éclairage, bancs, jeux, nature, panneau d'information, limiter les nuisances sonores, améliorer la sécurité et la propreté).

ÉGALITÉ, UNE AMBITION COMMUNE

Groupe 3 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour favoriser l'égalité de présence et l'égal bien-être des femmes et des hommes dans les jardins publics et/ou les aires de jeu ?

Proposition :

- Favoriser la mixité des aménagements par :
 - Végétations plus denses, foisonnantes et plus diverses
 - Mobilier urbain plus nombreux et diversifié
 - Renforcer l'éclairage urbain

Dans le but de favoriser la découverte, la déambulation pour permettre une diversité d'usages : admirer ou s'isoler, se reposer ou se dépenser, s'installer ou se promener.

Groupe 4 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour favoriser l'égalité de présence et l'égal bien-être des femmes et des hommes dans l'espace public en agissant sur la conception des espaces de circulation (rue, largeur de trottoirs...) ?

Proposition :

- Concevoir des espaces de circulation plus aérés : trottoirs plus larges, aménagement des terrasses et des aires de jeux, éclairage (développement durable), végétation avec création de potagers, revêtement de sol plus adaptés (pas de pavés, pas de grille...)

Groupe 5 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour favoriser l'égal accès et l'égal usage des femmes et des hommes aux équipements publics de loisirs physiques et sportifs (agrès, parcours de santé... hauteur, couleur, emplacement...) ?

Proposition :

- Création et aménagement d'espaces de pratiques sportives plus nombreux, mieux identifiés, mieux distribués, mieux éclairés, mieux accessibles par les transports en commun.

Groupe 6 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour mieux adapter les transports en commun aux besoins des femmes (desserte, travail en horaires décalés, fréquence...) ?

Proposition :

- Renforcer le sentiment de sécurité des femmes dans les transports en offrant des cours d'auto-défense et en en faisant la promotion.

ÉGALITÉ, UNE AMBITION COMMUNE

Groupe 7 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour augmenter le sentiment de sécurité des femmes dans l'espace public ?

Proposition :

- Favoriser la mixité dans l'espace public :
 - Éducation par la communication : affichages d'occupation des espaces publics en contrepied des stéréotypes (femmes dans les skatepark) + citations égalitaires dans les parcs publics.
 - Manifestations initiées par la mairie de réappropriation de l'espace public pour provoquer la mixité. Par exemple, un week-end, aménagement de la place Lazare-Goujon ou ailleurs, comme un grand café avec un appel aux femmes pour venir participer.

Groupe 8 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour favoriser l'égale participation des femmes et des hommes dans les espaces de concertation urbaine ?

Proposition :

- Pour favoriser l'égale participation des femmes et des hommes dans les espaces de concertation urbaine, il faudrait un-e animateur-trice garant-e de :
 - l'égalité de parole
 - du genre
 - du temps
 - du sujet
 - de la neutralité et du non jugement

TEMPS 3 : APPORT DES ÉLU-E-S, TECHNICIEN-NE-S

Durée : 30 minutes

Les élu-e-s, technicien-ne-s disposent chacun d'un temps réduit pour réagir à une ou plusieurs propositions selon deux axes : la faisabilité par la Ville et l'efficacité imaginable en fonction de leur expertise. Un sablier est placé pour réguler le temps de parole.

Intervention de l'adjoint à la sécurité, la prévention, la voirie et les déplacements urbains

Concernant la proposition du groupe 6, il y a un véritable enjeu sur le sentiment de sécurité, notamment pour les femmes le soir pour favoriser l'utilisation des transports en commun.

Concernant la proposition du groupe 4, c'est ce que la mairie essaye de faire, par exemple sur le cours Emile-Zola où le trottoir est doublement plus large, le cours est mieux éclairé. L'espace public est aujourd'hui d'abord pensé piéton, végétation, cyclistes et transports en commun puis la voiture en dernier lieu, à l'inverse de ce qu'il se pensait il y a quelques années. Il y a une nouvelle façon de concevoir l'espace public.

Concernant la proposition du groupe 7, cela a été l'idée de Vivez l'été 2016 où des associations ont été mobilisées pour pallier à l'intranquillité publique.

Intervention d'Anne Reveyard, adjointe au développement durable et nature en ville

Rappelle que les concertations avec les habitant-e-s sont obligatoires en ce qui concerne l'aménagement urbain, et que la végétation entre en compte dans ce processus.

Intervention d'Agnès Thouvenot, adjointe à la Lutte contre les discriminations et égalité Femme – Homme

Sur la sécurité et l'insécurité, c'est complexe à traiter. Ce qu'on dit sur le sentiment d'insécurité ne correspond pas à la réalité car 60% des violences sexuelles et physiques dont les femmes sont victimes s'exercent dans la sphère privée. Il y a donc des précautions à prendre pour ne pas accentuer le sentiment d'insécurité des femmes dans l'espace public. En effet, en continuant à véhiculer que l'espace public est insécuritaire pour les femmes, elles ne se l'approprient pas et les stratégies d'évitement s'accroissent ce qui renforce la division sexuelle de l'espace public.

Intervention de Richard Llung, adjoint au développement urbain, à l'habitat et au logement

Cet atelier est très intéressant car les hommes ont beaucoup posé de questions dans les groupes pour comprendre ce que les femmes peuvent ressentir, et surtout les propositions ne sont pas genrées, ce qui est positif.

Exemple de changement qui peut être pris en compte assez rapidement : le fait de changer une grille pour éviter que les talons des femmes restent coincés dans cette grille. C'est tout à fait envisageable.

On sait bien aujourd'hui que, concernant l'occupation de l'espace public, les femmes y sont en mouvement alors que les hommes stationnent dans l'espace public.

C'est intéressant que l'idée de l'animation dans les instances de concertation intervienne dans l'animation même des instances de démocratie locale.

Attention au présupposé du problème de l'insécurité : Est-ce que actuellement les femmes occupent l'espace public ? N'est-ce pas aussi culturel ?

ÉGALITÉ, UNE AMBITION COMMUNE

Intervention d'Elise Vinet, animatrice et maîtresse de conférences en psychologie sociale.

Sur les propositions, Elise Vinet constate que les propositions ne concernent pas uniquement l'égalité femmes hommes et c'est positif. Cela correspond à l'approche intégrée et inclusive (mainstreaming) de l'égalité femmes hommes qui peut faire évoluer la société pour le bien-être et l'égalité de toutes et tous.

Sur la sécurité des femmes : historiquement, la ville est construite par les hommes pour les hommes. Les femmes ont commencé à arpenter l'espace public quand elles ont eu accès au salariat, mais dans un espace qui n'avait pas été pensé pour elles. La largeur des trottoirs donne la priorité au stationnement des voitures, ne donne pas la possibilité de prendre le temps de flâner.

Sur les WC publics : important d'y voir un usage multiple et c'est une question cruciale pour les enfants.

Sur les cours de self-défense : les femmes ont un sentiment de vulnérabilité car elles ont été socialisées et éduquées de cette façon-là. Aujourd'hui, une étude réalisée au Canada montre que quand les cours de self-défense sont dispensés sur une place publique, le sentiment d'insécurité diminue. Les chiffres montrent que les femmes pratiquant ce sport ont moins peur et se font moins agressées. Quand la promotion en est faite de ces cours, il y a une baisse des agressions.

Le traitement des femmes dans l'espace public par la publicité renvoie à l'idée du corps consommable et donc à la sexualité, ce qui joue sur le sentiment de sécurité.

Il faut faire attention à la différence entre sécurité et sécurisation. Dès lorsqu'on place des caméras dans un lieu, qu'on le sécurise, on insinue que l'insécurité existe.

Mobilier urbain : le retrait d'un banc public est une problématique à traiter avec délicatesse. Une étude a montré que quand il n'y a plus de banc, cela ne crée plus de lien social. La meilleure solution est donc de multiplier les espaces de rencontre pour vaincre l'insécurité.

Les aires de jeux favorisent le mouvement mais pas la contemplation.

TEMPS 4 : AFFINAGE DES PROPOSITIONS

Durée : 20 minutes

A partir des réactions et compléments apportés dans le temps n°3, chaque groupe se remet au travail pour affiner et compléter sa proposition. L'objectif est qu'ils-elles précisent les moyens d'action et de mise en œuvre (répondre à la question Comment ?). Pendant ce temps, le et la dessinateur·trice mettent en image la proposition de chaque groupe sur un carton-plume.

A l'issue du temps réglementaire, Sébastien Hovart et Elise Vinet récupèrent les cartons-plumes dans chaque groupe. Ils sont alignés pour être visibles de toutes et tous. Sébastien rappelle la question et Elise lit la proposition en demandant des compléments d'information au groupe en question si besoin. Les dessins sont présentés.

Groupe 1 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour favoriser l'égale présence et l'égal bien-être des femmes et des hommes dans l'espace publics en modifiant le mobilier urbain (bancs, tables, autres mobiliers...) ?

Proposition :

- Installation d'un plus grand nombre de toilettes publiques propres et gratuites accessibles à tous les genres.
 - Accessibles à tous : personnes à mobilité réduite, tables à langer, poubelles, lavabo, savon
 - Possibilité de toilettes sèches
 - Lieu repérable, identifié par une signalétique dans la ville et/ou une application qui répertorie les toilettes publiques.
 - Appropriation du lieu : décorations extérieures (street art, expo photos, musique...)
 - De la poésie dans les toilettes

Groupe 2 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour favoriser l'égale présence et l'égale bien-être des femmes et des hommes sur les places ?

Proposition :

- Améliorer ou créer des équipements (éclairage, bancs, jeux, nature, panneau d'information, limiter les nuisances sonores, améliorer la sécurité et la propreté).

Comment ?

- Continuer les concertations afin d'améliorer la prise en compte H/F sur des projets concrets.

ÉGALITÉ, UNE AMBITION COMMUNE

Groupe 3 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour favoriser l'égalité présence et l'égal bien-être des femmes et des hommes dans les jardins publics et/ou les aires de jeu ?

Proposition :

- Favoriser la mixité des aménagements par :
 - Végétations plus denses, foisonnantes et plus diverses
 - Mobilier urbain plus nombreux et diversifié
 - Renforcer l'éclairage urbain

Dans le but de favoriser la découverte, la déambulation pour permettre une diversité d'usages : admirer ou s'isoler, se reposer ou se dépenser, s'installer ou se promener.

Comment ?

Mise en application :

- Lieux libres d'usage pour permettre l'expression et l'appropriation et prévoir de la communication et des animations.
- Activités variées : implication des habitants associative et domestiques (exemple : giftbox, compost, incroyables comestibles).

Groupe 4 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour favoriser l'égalité présence et l'égal bien-être des femmes et des hommes dans l'espace public en agissant sur la conception des espaces de circulation (rue, largeur de trottoirs...) ?

Proposition :

- Concevoir des espaces de circulation plus aérés : trottoirs plus larges, aménagement des terrasses et des aires de jeux, éclairage (développement durable), végétation avec création de potagers, revêtement de sol plus adaptés (pas de pavés, pas de grille...)

Groupe 5 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour favoriser l'égal accès et l'égal usage des femmes et des hommes aux équipements publics de loisirs physiques et sportifs (agrès, parcours de santé... hauteur, couleur, emplacement...) ?

Proposition :

- Création et aménagement d'espaces de pratiques sportives plus nombreux, mieux identifiés, mieux distribués, mieux éclairés, mieux accessibles par les transports en commun.

Comment ?

- Réaménager les espaces existants par des espaces multi usages dans le temps (planning) et dans l'espace.
- Organiser des événements communs multisports.

ÉGALITÉ,

UNE AMBITION COMMUNE

Groupe 6 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour mieux adapter les transports en commun aux besoins des femmes (desserte, travail en horaires décalés, fréquence...)?

Proposition :

- Renforcer le sentiment de sécurité des femmes dans les transports en offrant des cours d'auto-défense et en en faisant la promotion

Comment ?

- Initiation à l'auto-défense pour toutes les femmes :
 - o bus itinérant, dans les espaces publics/jardins
 - o énorme campagne de communication (affichage 4x3 dans toute la ville + viva et information dans les MJC, centres sociaux, sorties d'écoles...)

Groupe 7 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour augmenter le sentiment de sécurité des femmes dans l'espace public ?

Proposition :

- Favoriser la mixité dans l'espace public :
- Éducation par la communication : affichages d'occupation des espaces publics au contrepied des stéréotypes (femmes dans les skatepark) + citations égalitaires dans les parcs publics. Affichage antixiste, anti-stéréotypes dans les vitrines des magasins, squares, arrêts de bus, transports en commun qui met en avant des skateuses, des hommes surveillant des enfants dans les squares et refuser les affiches privées qui sont sexistes.
- Manifestations initiées par la mairie de réappropriation de l'espace public pour provoquer la mixité Par exemple, un week-end, aménagement de la place Lazare-Goujon ou ailleurs, comme un grand café avec un appel aux femmes pour venir participer. Autre idée : donner des cours publics et gratuits de self-défense à destination des femmes. Autre idée : des cafés partenaires pour les tricoteuses-tes.

Groupe 8 : D'après vous que pourrait faire la Ville pour favoriser l'égalité participation des femmes et des hommes dans les espaces de concertation urbaine ?

Proposition :

- Pour favoriser l'égalité participation des femmes et des hommes dans les espaces de concertation urbaine, il faudrait un-e animateur-trice garant-e de :
 - o l'égalité de parole
 - o du genre
 - o du temps
 - o du sujet
 - o de la neutralité et du non jugement

Comment ?

- dans les cahiers des charges
- au sein de la Ville / métropole
- des gens formés (élu-e-s, technicien-ne-s)
- plusieurs méthodes et propositions de participation (constituer une boîte à outils).

LES PROPOSITIONS ILLUSTRÉES PAR LÉAH TOUITOU ET BENJAMIN JURDIC



TEMPS 5 : BAROMÈTRE ET CLÔTURE DE L'ATELIER

Au terme de ces différents temps de travail, chaque groupe a voté pour déterminer la proposition qui lui semblait la plus intéressante :

→ En première place, arrivent ex aequo les propositions des groupes 3 et 6.

Classement

1^e et 2^e place : groupes 3 et 6 (2 points)

3^e, 4^e, 5^e, 6^e place : groupes 1, 2, 7, 8 (1 point)

7^e et 8^e place : groupe 4 et 5 (0 point)

Agnès Thouvenot clôture l'atelier en réagissant à ces propositions et fait des annonces.

- Sur les campagnes antisexistes, cela a déjà été évoqué par un groupe lors de l'atelier éducation du samedi 21 janvier, et que cela pris en compte par la direction de la communication. Monter un groupe témoin pour faire réagir sur les campagnes.
- Sur la concertation, on voit bien dans les instances que les femmes ont du mal à prendre la parole, que ce sont les hommes qui ont le micro, il y a donc un travail à mener.
- Sur les cours de self-défense, c'est à étudier mais pourquoi pas.